

Juin

2016

LA GAZETTE

De La PIERRE QUI TOURNE



L'équipe municipale vous informe de l'activité de la commune à travers cette nouvelle édition de la gazette.

Les projets de 2016

Recensement

Le recensement s'est très bien déroulé. Nous vous remercions pour votre collaboration au renseignement des données. Nous sommes aujourd'hui 897 habitants sur la commune, répartis sur 381 logements. 346 résidences principales, 3 résidences secondaires et 32 logements vacants.

Aménagement de la mairie pour mise aux normes

Les subventions demandées ont été accordées et les travaux commencent à s'organiser pour profiter de la période des vacances scolaires d'été pour réaliser la première phase du chantier. Les travaux de préparation et aménagements extérieurs seront prêts pour la rentrée des classes. Le reste des travaux sera réalisé dans une 2^e phase, en 2017.

Voirie :

Nous avons prévu la réfection des voies les plus endommagées, la rue des Bichenets et la rue de la Grue. Les travaux étant importants, la fermeture temporaire sera nécessaire. Une information détaillée sera communiquée au préalable des travaux pour permettre aux riverains de s'organiser. Rapidement, nous apprécierons tous de pratiquer ces voies rénovées.

Activités, loisirs, informations

Réglementation :

Feux : Nous rappelons qu'il est interdit de brûler les broussailles, bois, cartons, papiers sur tout le territoire de la commune, selon l'arrêté préfectoral DDAF/R/91 N°63. Cette infraction est passible d'une amende de 450€ !

Nuisances sonores : Dans le respect de la tranquillité de tous, nous rappelons les horaires d'été d'utilisation des appareils à forte émission sonore : 8h30-12h/ 14h-21h sauf samedi 9h30-12h/ 15h-19h et dimanche et jour férié : 10h-12h.

Les commerces à CHAMPEY

Le village comporte divers commerces de nature variée et pas toujours connus. Nous proposons ici un tour d'horizon en précisant succinctement les activités de chacun

Les plus populaires sont :

Le café : Café – Pizzeria – Rue des Vieilles Vies

La boulangerie : Rue des Vieilles Vies.

L'épicerie/ Tabac: Grande Rue

L'agence postale : Rue des Vieilles Vies

La cabane à œufs : Rue des Vieilles Vies

Nous avons également les commerces ambulants les soirs de la semaine:

Kebab, Jeudi, Dimanche, sur la place

Pizza, Lundi, sur la place

Friture, 1^{er} mercredi de la 1^{ère} semaine paire du mois, sur la place

Légumes primeurs , le mercredi devant l'épicerie

Poulets rôtis, à partir du mois d'août, le mardi à partir de 17h.

À la ferme :

- Ferme NARDIN : route du Tronchet
- Ferme BERNARD : rue de la Creuse

A l'approche de Noël , vente de sapins rue de la Grue :

- Claude VALLEY
- Cyril et Guy VALLEY

Nous disposons également de nombreux services

Techni Portail : fourniture et pose de fenêtres, portes, volets roulants, fabrication et pose de portails, rue du Vay

Paysages Comtois : aménagement d'espaces verts, clôtures, dallage, aménagements extérieurs, rue de la Grue

Mille et un Services : toutes vos réalisations dans le bâtiment et environnement. Grande Rue

ETZOL : Aide à domicile, impasse Mignerey

CREAcarrelage : Pose de carrelage, rue de la Grappière

PHEULPIN : Brocante, rue des Moulins

PUJADE RENAUD : soutien scolaire, rue de la Goutte Morel

Toutefois, si nous avons oublié d'autres activités, faites- vous connaître à l'agence postale, nous communiquerons les informations lors d'une prochaine gazette.

Information EOLIENNES

Vous avez peut-être entendu parler, sous diverses formes, d'un projet d'implantation d'éoliennes sur notre commune.

Nous avons été démarchés par 2 entreprises spécialisées dans l'étude, l'installation et l'exploitation d'éoliennes. L'une d'elle est celle qui est retenue pour le projet de SAULNOT.

Aucune décision n'est prise à ce jour, néanmoins, nous retenons les avantages et inconvénients d'un tel projet.

Parmi les inconvénients, nous retenons principalement le côté visuel. Ce serait un maximum de 5 machines réparties entre le creux du sable et la limite avec Essouavre. Également, ce sujet met souvent en avant les nuisances sonores et basses fréquences, éléments qu'on peut lire dans les colonnes des articles anti Éoliennes. Ces points sont largement controversés et pour s'en faire une vraie idée, rien de mieux que d'aller constater sur des sites en production. Certains de nos élus ont fait cette démarche sans avoir pu vérifier ces informations.

Pour les avantages, le principal serait de procurer à la commune une source de revenu non négligeable. Avec le temps, les ressources s'amenuisent ; dotations de l'état en baisse, forte baisse du cours du bois ce qui met en danger la politique fiscale toujours appliquée, celle de pratiquer les taux les plus bas et éviter les augmentations annuelles des taxes.

En effet, les contrats sur lesquels s'engagent les sociétés sont d'une durée de 25 ans, renouvelable. En cas d'arrêt de programme, il est prévu une remise en état des sites après démontage des machines. Ce ne serait donc pas une friche à l'issue de la période d'exploitation.

Également, ces machines nécessitent de la surveillance et de la maintenance, pris en charge par les sociétés d'exploitation. Les contrats prévoient l'entretien des chemins d'accès pour permettre ces opérations. Ce serait un réel changement par rapport aux chemins forestiers régulièrement endommagés par les véhicules liés à l'exploitation sylvicole.

Votre avis : Nous sommes à l'écoute de vos questions et avis sur ce sujet. Pour cela, nous vous proposons de nous retourner le coupon ci-dessous en mairie ou au bureau de poste. Vous pouvez également poster un commentaire sur le site internet de la commune à l'adresse ci-dessous.

NOM :

Votre avis : POUR

CONTRE

Commentaire :

DERNIÈRES MINUTES : EAU : Après nouvelles analyses, l'eau s'avère potable.

INONDATIONS : Suite aux inondations survenues dans la nuit du 25 juin, les sinistrés doivent déclarer à la mairie leurs dégâts pour un éventuel classement en catastrophe naturelle.

- Retrouvez plus d'info sur www.champey70.fr/, le site internet de la commune